

# Guide des parents



## Corps de cadets 2644 Régiment de Hull

### Soirées d'instruction:

Mercredis de 18h15 à 21h00  
Manège de Salaberry  
188 Alexandre Tâché  
Gatineau (secteur Hull)

**Tél.: 819-997-4906**

**Site internet :** [www.cc2644.ca](http://www.cc2644.ca)

**Facebook :** corps de cadets 2644

Édition septembre 2017

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Le programme des cadets .....	3
2.	Le Corps de Cadets 2644.....	3
3.	La devise du Corps de Cadets.....	3
4.	Le soutien des parents.....	3
5.	Les frais d'inscription.....	4
6.	L'uniforme.....	4
7.	Les rencontres hebdomadaires.....	4
8.	Le personnel cadre.....	5
9.	Le programme d'instruction .....	5
10.	Les activités optionnelles.....	6
11.	Les camps d'été .....	7
12.	L'implication communautaire .....	7
13.	Le code vestimentaire .....	7
14.	Les récompenses.....	8
15.	Le co-voiturage.....	8
16.	Le départ .....	9
17.	Le comité civil .....	9
18.	Les campagnes de financement .....	10
19.	Les dons .....	10
20.	Les assurances .....	11
21.	Les moyens de communication .....	11
22.	Questions .....	12
23.	Conclusion .....	12

## 1. Le programme des cadets

Le programme des cadets est un organisme national qui vise à développer chez les jeunes âgés de 12 à 18 ans :

- les qualités de chef en plus de
- promouvoir l'esprit de civisme et
- le conditionnement physique

Tout cela dans un milieu qui stimule un intérêt pour les Forces canadiennes. **Les cadets ne font pas partie des Forces armées canadiennes.** Le mouvement des cadets offre des défis à relever, la camaraderie et l'aventure. Les cadets permettront à vos enfants d'élargir ses horizons et lui donneront l'occasion de s'impliquer dans la communauté.

## 2. Le Corps de Cadets 2644

Le Corps de Cadets 2644, affilié au Régiment de Hull, voit le jour le 1er novembre 1959. Aujourd'hui, le Corps de Cadets 2644 compte un des plus gros effectifs de cadets dans la province de Québec avec plus d'une centaine de jeunes.

## 3. La devise du Corps de Cadets

Nous avons aussi une devise au Corps de Cadets. Celle-ci est la suivante : « Le 2644 nous sommes forts ! ». Celle-ci est fièrement affichée sur nos t-shirt, document et bannières.

## 4. Le soutien des parents

Votre appui est essentiel aux succès du corps de cadets. Vous pouvez soutenir votre enfant et le corps de cadets de plusieurs manières :

- En assistant aux messages de fin de soirée les mercredis
- En encourageant votre enfant à être présent aux rencontres hebdomadaires et aux différentes activités
- En devenant bénévole lors de certaines activités
- En vous joignant au comité civil
- En devenant familier et en consultant régulièrement notre site internet ([www.cc2644.ca](http://www.cc2644.ca)) afin d'être informé sur nos activités et invitations à votre participation.

## **5. Les frais d'inscription**

L'inscription, la participation et le prêt de l'uniforme et équipements au programme d'instruction du Corps de Cadets sont **gratuites**. Un montant minimum peut être demandé pour certaines sorties complémentaires. Il est fortement recommandé de se procurer le t-shirt du 2644, en vente à 5\$, pour identifier les cadets lors de nos différentes activités.

## **6. L'uniforme**

Votre enfant sera éligible de recevoir son uniforme après avoir assisté à 6 réunions hebdomadaires consécutives. Le 2644 est responsable de tous les uniformes et de tout autre matériel qui lui sont fournis par le Ministère de la Défense Nationale. Puisque l'uniforme est prêté, il est donc primordial que le cadet en prenne grand soin.

## **7. Les rencontres hebdomadaires**

Nos activités se tiennent une fois par semaine, le mercredi soir de 18 h 15 à 21 h 00, pendant toute la durée de l'année scolaire.

### ***Soirée sportive***

Le troisième mercredi du mois est une soirée sportive. C'est important que vos enfants soient vêtus adéquatement pour l'occasion soit une tenue sportive comme requise dans les écoles.

### ***Parade du commandant***

Le dernier mercredi du mois est la parade du commandant. Vous êtes cordialement invité à y assister. Vos enfants sont tous très fiers de démontrer leurs talents et la parade constitue un moment idéal pour constater tous les efforts qu'ils déploient. Certaines remises, promotions et qualifications seront distribuées lors de cette parade.

### ***Service de cantine***

Service offert aux cadets lors des soirées hebdomadaires d'instruction et lors de certaines activités de fin de semaine. De la cire à chaussure Kiwi ainsi que des linges pour cirer sont également disponibles à la cantine au prix coûtant. La cantine est gérée par le comité civil et opérée par des parents bénévoles.

### ***Motivation***

Si vos enfants doivent être absents ou arriver en retard, ils doivent communiquer avec l'administration au (819) 997-4906 ou envoyez un courriel à l'adresse suivante: [admin@cc2644.ca](mailto:admin@cc2644.ca). À ce moment une absence "motivée" sera ajouté au dossier.

### **8. Le personnel cadre**

L'encadrement des cadets est principalement assuré par des officiers membre du Cadre des Instructeurs Cadets (CIC). À ces officiers du CIC se joignent des instructeurs civils qui sont eux aussi pour la plupart d'anciens cadets qui ont le goût de continuer à s'impliquer auprès des jeunes et des bénévoles.

### **9. Le programme d'instruction**

Le programme du corps de cadets se compose des activités bien établies des cadets de l'armée énumérées ci-dessous :

- expédition
- navigation
- randonnée en montagne,
- survie en milieu sauvage,
- leadership de plein air,
- entraînement aventurier,
- familiarisation avec les milieux du plein air civils,
- connaissances générales des cadets,
- exercice militaire et cérémonial,
- leadership,
- techniques d'instruction,
- service communautaire,
- voyages à but culturel et éducatif,
- civisme,
- bonne forme physique et mode de vie saine,
- sports récréatifs,
- tir de précision, carabine à air comprimé,
- biathlon,
- musique – musique militaire, et

- formation sur les relations sociales positives pour la jeunesse.

Le programme est constitué d'un mélange de séances d'instruction et de jours/fins de semaine d'instruction.

Le programme se divise en cinq niveaux d'instruction (étoiles) où le cadet progresse généralement au niveau suivant à chaque année.

- étoile verte (débutant)
- étoile rouge
- étoile argent
- étoile or
- cadet-maître

## **10. Les activités optionnelles**

En plus des cours du programme de l'étoile, le corps de cadets offre diverses activités complémentaires qui viennent enrichir l'expérience des cadets. Ces activités sont optionnelles et auront lieu un soir de semaine, autre que le mercredi, ou durant la fin de semaine. Veuillez consulter le site web pour connaître les détails (lieu, date, heures). Ces activités sont :

### **a) Sport**

Le corps de cadets offre des activités de sport dans le but de promouvoir la bonne forme physique et en préparation pour la compétition Excalibur.

### **b) Tir récréatif**

Les cadets apprennent les rudiments du tir de précision à la carabine à air comprimé.

### **c) Musique**

Notre programme de musique vise à développer des habiletés instrumentales pour des instruments d'harmonie.

### **d) Peloton de précision**

Notre équipe de marche militaire de précision est un groupe qui a décidé de faire de la marche militaire leur spécialité.

## **e) Biathlon**

Le biathlon est un sport qui combine deux disciplines séparées; traditionnellement, ceux-ci sont le ski de fond et le tir à la carabine.

### **11. Les camps d'été**

L'instruction d'été est constituée de cours et d'échanges internationaux qui se déroulent à divers endroits pendant les mois de juillet et d'août. Les camps d'été ont des durées de soit deux (débutant), trois ou six semaines. Il y aura également une possibilité d'emploi pour les cadets seniors

L'instruction d'été vise à soutenir et à enrichir l'instruction des corps de cadets. Chaque série de camps propose une gamme de cours axés sur une spécialité d'instruction tel l'éducation physique et sports, le leadership, le tir, le plein air, etc.

Les cadets les plus méritoires pourront représenter le CC2644 sur ces camps. Une sélection des candidats est effectuée à partir de critères, tels la présence aux activités, le comportement, la participation aux activités de financement, etc.

### **12. L'implication communautaire**

Le but du service communautaire est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à des activités de service communautaire (ex. guignolée, corvées de nettoyage, etc.)

### **13. Le code vestimentaire**

Les cadets apprennent à prendre soin de leur uniforme et porte celui-ci avec fierté, l'uniforme et ses écussons reflète le progrès individuel au sein du programme des cadets.

Dans le guide du cadet, des règles précises existent quant au port et à l'entretien de l'uniforme. Celles-ci doivent être respectées en tout temps puisque c'est cet uniforme qui le distingue des autres organismes et qui permet de l'identifier comme appartenant au mouvement des cadets.

Le port de l'uniforme est obligatoire à tous les mercredis soirs sauf lors des soirées sportives. Un cadet se présentant au CC sans uniforme et sans raison valable obtiendra une note à son dossier.

**Il est interdit de mélanger des pièces d'uniforme avec des vêtements civils.**

L'uniforme doit être porté et entretenu selon les normes mentionnées dans le guide du cadet, car le non-respect de ces normes entraînera des sanctions.

Tous les cadets participants aux activités du corps de cadets doivent, lorsqu'ils ne portent pas l'uniforme, être vêtus de façon respectable et propre. Le t-shirt du cc 2644 sera porté avec un pantalon sans trous et sans déchirures. Les pantalons ne devront pas laisser voir les sous-vêtements. Le port de la camisole n'est pas autorisé lors des activités du corps de cadets. Les cadets contrevenants à ces directives se verront remettre un avertissement verbal.

#### **14. Les récompenses**

Plusieurs récompenses seront offertes aux cadets et cadettes qui se démarqueront le plus pendant l'année d'instruction. Une de ces récompenses se nomme le « Cadet du mois ». Cette récompense est remise à chaque parade du commandant.

Voici les critères de sélection :

- Propreté de l'uniforme
- Prestance lors des parades
- Comportement lors des activités
- Participation constante aux activités du CC
- Participation active aux activités de financement

#### **15. Le co-voiturage**

Il sera possible pour votre enfant de faire du «co-voiturage» avec d'autres cadets de votre municipalité. Le réseautage entre parents peut se faire lors des fins de soirées après les messages de la semaine où vous êtes tous bienvenue d'y assister.



## **16. Le départ**

Si votre enfant ne désire plus faire parti du Corps de cadets 2644, veuillez SVP en aviser l'administration et le comité civil dans les plus brefs délais. Nous demandons également de retourner l'uniforme afin qu'un autre cadet/cadette puisse en bénéficier.

## **17. Le comité civil**

Le fonctionnement de l'organisation des cadets est basé sur un partenariat entre les Forces canadiennes et un partenaire civil appelé la Ligue des cadets de l'Armée du Canada. Chaque partenaire a des responsabilités bien spécifiques à remplir.

La ligue est représentée au niveau du corps de cadets par un comité de parents sous l'appellation de comité civil, dont une des principales responsabilités est de soutenir le personnel du corps de cadets en participant à certaines activités, en organisant des campagnes de financement et en assurant la promotion des activités auprès de la communauté.

Ce comité gère les fonds non-publics du corps de cadets, car seules les activités d'instruction sont financées par le gouvernement fédéral. Il doit donc planifier les campagnes de financement, les activités communautaires et les sorties diverses, telle que l'activité de fin d'année. Ses membres assistent le commandant et ses officiers lors de la tenue des activités et s'impliquent dans le milieu de vie de l'unité. Le rôle du comité civil est aussi de représenter tous les parents auprès du commandant en cas de questionnement ou de conflit.

### ***Devenir bénévole***

La participation des parents bénévoles est primordiale au bon fonctionnement du corps de cadets. C'est grâce à leur implication, que le corps de cadets peut soutenir financièrement les activités optionnelles telles que la musique, le biathlon, le sport ainsi que certains frais opérationnels.

Votre implication lors des activités des cadets allégera la charge du personnel instructeur. N'hésitez pas à donner votre nom lorsque des volontaires sont sollicités pour accompagner les cadets. C'est une expérience très enrichissante !

### ***Devenir membre du comité civil***

Le comité civil est toujours à la recherche de personnes dynamiques qui désirent s'impliquer et donner un peu de leur temps.

L'assemblée générale aura lieu en septembre. Les membres du comité civil se rencontrent par la suite une fois par mois, ou au besoin, durant la soirée des sports, afin de discuter et prendre des décisions sur des sujets relatifs au soutien logistique et financier du corps de cadets. En tant que bénévole, nous respecterons les limites de votre engagement.

### ***Communication***

Vous avez du temps à consacrer à notre corps de cadets ? Informez-vous auprès des membres du comité afin de savoir comment vous impliquer. Vous pouvez le faire soit en personne lors des soirées d'instruction ou soit en envoyant un courriel au [comite.civil.cc2644@gmail.com](mailto:comite.civil.cc2644@gmail.com).

## **18. Les campagnes de financement**

Nous demandons à chaque cadet de participer à l'emballage au supermarché au moins une fois durant l'année pour avoir le privilège de participer à un camp d'été et à la sortie 'récompense' de fin d'année. Nous sollicitons aussi les parents à participer activement aux campagnes de financement durant l'année. Voici la liste des activités :

- Emballage au Maxi
- Vente de chocolats
- Bingo et souper spaghetti
- Vente de livrets des Chevaliers de Colomb
- Cantine et vente d'articles promotionnels

## **19. Les dons**

Tous les dons, quel que soit le montant, sont acceptés. Le chèque doit être libellé au nom du *Comité Civil 2644*. Ceux qui désirent un reçu pour fin d'impôt doivent donner un montant minimal de 25\$ et libeller le chèque à l'ordre de *La ligue des cadets de l'Armée*.

## **20. Les assurances**

La ligue des cadets de l'armée du Canada administre une police d'assurance accident et responsabilité au bénéfice des cadets. Cette assurance est en vigueur lors de la participation aux soirées d'instruction et aux activités autorisées. Les primes d'assurances sont payées avec les activités de financement.

## **21. Les moyens de communication**

### *Site web*

Le site web du corps de cadet est le point central pour obtenir tous les détails reliés aux activités du Corps du cadet. Il est disponible à l'adresse suivante : [www.cc2644.ca](http://www.cc2644.ca). Vous y trouverez différentes informations telles l'horaire type d'une soirée d'instruction, une liste d'équipement à apporter lors des exercices de fin de semaine, un lien menant au calendrier annuel du corps de cadets et des photos de nos différentes activités.

En ce début d'année, la majorité de nos activités sont déjà inscrites au calendrier. D'autres activités seront insérées au cours de l'année dès que nous en connaissons les dates; il sera donc important de vérifier périodiquement le calendrier pour voir toute modification apportée. Les détails des messages de la semaine font partie de la mise à jour hebdomadaire.

### *Facebook*

Nous invitons les cadets et leurs parents à joindre notre groupe Facebook : « Corps de cadets 2644 Régiment de Hull ». Vous y trouverez des liens menant à des articles de journaux portant sur le corps de cadets et des réalisations des cadets du 2644. Les administrateurs y placeront également des rappels concernant les activités, des photos d'activités, etc.

Ce groupe est régulièrement vérifié par le personnel du corps de cadets. Les questions d'intérêt général peuvent y être adressées. Avant de poser des questions, assurez-vous d'avoir vérifié si les réponses ne se retrouvent pas sur le site web!! Il est important de noter que vous ne pouvez pas motiver l'absence ou le retard de votre enfant sur cette plateforme, veuillez utiliser le téléphone ou le courriel.

### ***Messages de la semaine***

Nous vous recommandons fortement de consulter quotidiennement l'information du site Web du Corps de cadets 2644 au : <http://www.cc2644.ca/message.html>.

### ***Communiqués***

Le comité civil vous enverra des communiqués mensuels pour vous tenir au courant des activités au sein du cc 2644. De plus, vous recevrez une invitation pour les parades du Commandant. Il est donc primordial de fournir une adresse courriel valide au [comite.civil.cc2644@gmail.com](mailto:comite.civil.cc2644@gmail.com).

### **22. Questions**

Pour toute question administrative (admission d'un cadet, documents manquants, etc.), je vous invite à communiquer avec l'officier d'administration au [admin@cc2644.ca](mailto:admin@cc2644.ca). Pour téléphoner au manège militaire les mercredis entre 18h00 et 21h30 : 819-997-4906. Pour rejoindre le commandant du corps de cadet : [commandant@cc2644.ca](mailto:commandant@cc2644.ca). Pour rejoindre le comité civil : [comite.civil.cc2644@gmail.com](mailto:comite.civil.cc2644@gmail.com)

### **23. Conclusion**

En terminant, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter la bienvenue au sein du Corps de Cadets 2644 et une bonne année d'instruction parmi nous!



**2644 c'est FORT !**